

Office de Tourisme du Pays Lédonien

Assemblée Générale Extraordinaire

21 février 2023

2^{ème} convocation

Lons-le-Saunier – CarCom – 18h30

Compte-rendu

Étaient présents : Jean-Philippe RAMEAU, Président – Jérôme CORDELLIER - Roland ROCHET – Sophie MEYER – Nicole PARAISO – Claudine BADOT – Michel BADOT – Jean-Paul THOMAS – Michel AUSSERESSE – Eric DRIGUEZ (Casino Joa) – Claude THOMAS – Liliane MILLET – Muriel POUGET.

Assistaient en distanciel via Zoom : Les Amis de Chevreux-Châtel – Mathilde PETON – Marie GRIVET.

Étaient excusés ayant donné un pouvoir ou non : Ilona PUGET - Jean CAULIER (pouvoir) – Bertrand DELANNAY – Christine GERMAIN – Christian BARAUX (pouvoir) – Serge MOREAU (pouvoir).

Participaient à la réunion : Clovis TARDY – Christelle CRETIN – Christelle THIEBAUD – Mélanie CUYNET - Dominique BRUNET.

Le Président ouvre l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Office de Tourisme.

Il précise qu'il s'agit de la deuxième convocation de l'assemblée générale extraordinaire, le quorum n'ayant pas été atteint pour la première.

Il aborde l'ordre du jour.

Il s'agit de modifier les statuts existants afin d'associer les entreprises du secteur économique « hors tourisme » à l'activité de l'Office de tourisme.

Ceci est le fruit d'une réflexion avec Jérôme Cordellier, Vice-Président d'ECLA en charge du développement économique.

M. Rameau précise qu'une dynamique s'est mise en place avec l'association Alons'zi et qu'une opportunité d'échanges avec l'office (visites d'entreprises, apport d'expertise ou de services) existe.

Les membres de l'assemblée prennent connaissance des articles des statuts qui seraient impactés (les modifications apparaissent en rouge) :

ARTICLE 5 : Composition

[...]

Paragraphe 2 : Collège des Membres actifs. Ce collège représente l'ensemble des adhérents, professionnels du tourisme, **du milieu économique hors tourisme**, prestataires ou sympathisants. [...]

ARTICLE 8 : Vote

[...]

Paragraphe 2 : Chaque participant à l'assemblée générale est porteur d'une voix, **celle du Président étant prépondérante en cas d'égalité.** [...]

ARTICLE 12 : Conseil d'administration

[...]

Tiret 1 : **6** membres issus du Collège des Membres actifs, **dont deux issus du milieu économique hors tourisme**, et élus par l'Assemblée générale pour une durée de trois ans.

[...]

Le Président demande s'il y a des questions. Aucune question. Il soumet au vote la proposition de modification des statuts :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité des présents et des représentés

Les statuts de l'Office de tourisme du Pays lédonien sont modifiés en intégrant les modifications en rouge ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Philippe RAMEAU clôt l'assemblée générale extraordinaire .
